



**RÉGION ACADÉMIQUE  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de la Corrèze

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tulle, le 30/01/2024

### **FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE (FDVA) LANCEMENT DE LA CAMPAGNE 2024**

L'État met en œuvre une politique destinée à soutenir le fonctionnement des associations de tous les secteurs et à accompagner leur projet grâce au « Fonds de Développement de la Vie Associative ».

Ce fonds est ouvert à toutes les associations régulièrement déclarées dont le siège social se trouve en Corrèze, et qui répondent aux conditions du tronc commun d'agrément (transparence financière, gouvernance démocratique, objet d'intérêt général) et du contrat d'engagement républicain.

Toutes les informations relatives à la campagne 2024 du FDVA sont consultables sur les sites de la préfecture et de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Corrèze. Les orientations de ce fonds ont été proposées par le collège départemental qui s'est réuni le 19 janvier 2024. Vous trouverez les priorités adoptées cette année en téléchargeant la note d'orientation.

**Les dossiers sont à déposer uniquement par téléprocédure dématérialisée « compte asso » du 29 janvier au 28 mars 2024 inclus.**

Pour tout renseignement :  
Service Départemental Jeunesse Engagement et Sports (SDJES)  
[sdjes19.fdva@ac-limoges.fr](mailto:sdjes19.fdva@ac-limoges.fr)

Contact administratif – Catherine CHARBONNEL – 05 87 01 21 11  
Contact projet : Guillaume HUMANN – 05 87 01 91 01

**Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle**

[pref-communication@correze.gouv.fr](mailto:pref-communication@correze.gouv.fr)



1, Rue Souham  
BP 250 -19 012-TULLE  
Cedex